

## ➤ Festival Campulsations 2010

Appel à projets en direction des associations étudiantes de l'Université de Bordeaux

---

### Contexte

Dans le cadre de l'opération CAMPUS, l'Université de Bordeaux s'est fixé pour objectif le développement d'un « esprit de campus », levier de son rayonnement et de son attractivité notamment internationale. Le développement d'une action culturelle au niveau de l'Université de Bordeaux contribue à dynamiser la vie sur le campus.

Dans cette perspective, l'Université de Bordeaux a décidé de lancer un appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du festival « les Campulsations » organisé par le CROUS.

Ce festival, qui aura lieu pour la 3<sup>ème</sup> édition du 07 au 16 octobre 2010, se déroule sur divers lieux du campus et de l'agglomération. En effet, l'objectif de cette manifestation est à la fois de convier des artistes ou des opérateurs culturels sur le campus, de dynamiser la vie culturelle et artistique sur le campus, mais également d'amener le public universitaire vers les lieux culturels de l'agglomération.

### Enjeux

L'action culturelle de l'Université de Bordeaux vise plusieurs objectifs qui peuvent trouver un terrain d'expression dans le cadre des « Campulsations » :

- ▶ **Faire du campus un lieu de vie artistique et culturelle** : un lieu de diffusion, de création, de pratiques culturelles, et de transmission des savoirs
- ▶ **Insérer le campus dans les réseaux culturels de l'agglomération** : développement des partenariats avec les opérateurs culturels de l'agglomération, ouverture sur la cité
- ▶ **Favoriser les logiques de coopération entre les établissements membres de l'Université de Bordeaux** : assurer la mixité des publics, favoriser la dynamique d'un esprit de campus au niveau du site bordelais

Dans cette perspective, l'Université de Bordeaux souhaite accompagner des initiatives portées par les associations étudiantes de ses établissements.

### Objet du présent appel

Le présent appel s'adresse aux associations d'étudiants des établissements membres de l'Université de Bordeaux.

Il porte sur la conception, l'organisation et la mise en œuvre de projets artistiques et culturels dans le cadre du festival « les Campulsations ». Les projets peuvent concerner toutes les disciplines artistiques, culturelles et patrimoniales. Les porteurs sont par ailleurs invités à s'associer avec des artistes et/ou des opérateurs culturels (institutions, événements ...) pour la conduite du projet.

Les soirées de gala, voyages à but touristique ou de loisirs, ainsi que tout autre type de manifestation n'étant pas de nature à pouvoir entrer dans une logique de programmation culturelle et artistique à l'échelle du site de l'Université de Bordeaux ne sont pas éligibles à cet appel.

## Modalités

### Procédure de dépôt des candidatures

Les porteurs souhaitant répondre à l'appel à projets sont invités à retirer un dossier de candidature dès à présent en envoyant une demande à l'adresse [viedecampus@univ-bordeaux.fr](mailto:viedecampus@univ-bordeaux.fr), précisant succinctement l'idée du projet.

Le dossier de candidature à remettre sera constitué :

- Du dossier de présentation
- Du budget prévisionnel détaillé
- De tout autre document susceptible d'apporter des informations complémentaires sur le porteur de projet et / ou sur les partenaires (expériences antérieures, rapports d'activités, curriculum vitae)

Chaque association ne pourra présenter qu'un seul projet. Les porteurs de projets sont invités à contacter les services culturels et vie étudiante des établissements qui pourront les accompagner dans la constitution du dossier de candidature ou leur proposer de rejoindre d'autres initiatives similaires dans le but de présenter des projets ayant une portée plus importante.

Le dossier de candidature devra être remis au plus tard le **28 mai 2010 14h00** par voie électronique à l'adresse [viedecampus@univ-bordeaux.fr](mailto:viedecampus@univ-bordeaux.fr)

Tous les documents électroniques seront au format **PDF**. Les documents originaux seront des éléments scannés (au format **PDF**). Si le dossier de candidature s'avère trop volumineux, l'ensemble des éléments transmis seront remis sous la forme d'un unique dossier compressé (format **ZIP**).

### Sélection des candidats

A compter de la clôture du présent appel, les candidatures seront soumises à une sélection opérée par la commission vie universitaire dans un délai de 10 jours maximum. La commission se réserve par ailleurs la possibilité de prendre conseil auprès de personnalités extérieures pour examiner les projets présentés (DRAC, Région, CROUS, etc.).

Les critères pris en compte pour distinguer les projets sont notamment :

- La pertinence du projet à intégrer au moins un des 3 enjeux décrits ci-dessus
- L'originalité : de la démarche, du domaine artistique, des méthodes
- Le rayonnement du projet
- La qualité du projet artistique et culturel
- La prise en compte de la démarche de développement durable

A l'issue de cette sélection, différents porteurs de projets sur des thématiques approchantes pourront être invités à se regrouper de façon à proposer un projet homogène et de plus grande envergure correspondant aux enjeux d'une politique à l'échelle de l'Université de Bordeaux.

### **Modalités financières**

Le principe général du financement par l'Université de Bordeaux est celui du cofinancement obligatoire (par les établissements, par des partenaires externes, etc.). De fait, le taux d'intervention de l'Université de Bordeaux pourra varier selon les projets présentés (teneur des projets, besoins en financement, portée des projets, etc.).

Les projets retenus feront l'objet d'une convention avec la structure dont est issu le porteur qui précisera les modalités de financement (versement d'un acompte, conditions de règlement final, etc.).

Le montage budgétaire du projet doit faire apparaître les autres partenaires du projet, en précisant si les financements indiqués sont acquis ou en attente.

L'aide est attribuée pour un projet précis : elle ne peut servir à couvrir les frais de fonctionnement des structures, mais doit être affectée aux dépenses induites par le projet.

Les candidats dont les projets sont retenus doivent faire apparaître sur tous les supports de communication la mention et le logo de l'Université de Bordeaux

### **Renseignements complémentaires**

Les demandes particulières concernant l'organisation de l'appel à projets sont à adresser à :

► **Att : Camille JELOWICKI**  
**Chargée de mission Vie de Campus**

**Université de Bordeaux**  
**166, Cours de l'Argonne**  
**33000 Bordeaux**  
**FRANCE**

Tel : 05 40 00 67 83  
Email : [viedecampus@univ-bordeaux.fr](mailto:viedecampus@univ-bordeaux.fr)